

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de
CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation
7 OCTOBRE 2026

Date d'affichage de
convocation
7 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

2026-069

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'An, Deux Mille Vingt-Six,

Le 13 octobre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de M. Pierre-Louis BRIÈRE, Maire.

Etaient présents : Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Anne BRUS, Eric PETRETO, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Karine CHAOUCHI, Hélène BOUTTEREUX, Cyril TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Maud BOUDAL à Lamia DURAND
Guénaëlle PATTE à Laetitia MARLIN
Tristan JACQUES à Bertrand HOUILLON

Madame Thérèse MALEM a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

13 OCTOBRE 2026

**Objet : Subvention des
voyages organisés par
le collège A. Einstein
dans le cadre d'un
projet pédagogique
Mémoire et Citoyenneté**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'intérêt pédagogique dans le cadre d'un projet Mémoire et Citoyenneté, des deux voyages scolaires envisagés par le Collège Albert Einstein, consistant à emmener les élèves de 3^{ème} à Berlin (Allemagne) au 1^{er} trimestre 2027,

CONSIDÉRANT le souhait de la commune de soutenir le collège dans ses actions pédagogiques en apportant une aide financière par la prise en charge des 8 accompagnateurs Collège,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Article 1^{er} : DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 4 000 euros au collège Albert Einstein pour financer la prise en charge du coût des 8 accompagnateurs Collège participant aux deux séjours organisés avec les élèves de 3^{ème} dans le cadre d'un projet Mémoire et Citoyenneté au 1^{er} trimestre 2027.
- **Article 2 : DIT** que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2026.

Cette délibération est adoptée **à l'unanimité**.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **16 OCT. 2026**

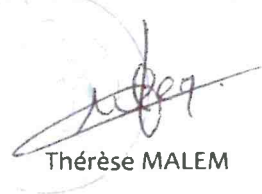
Certifiée exécutoire le : **16 OCT. 2026**

Le Maire



Pierre-Louis BRIÈRE

Le Secrétaire de Séance



Thérèse MALEM

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et/ou de notification (articles R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative).